

Le 6 mars, nous avons eu la douleur d'accompagner à sa dernière demeure, notre excellent camarade Lucien Devèze, ravi à l'âge de 49 ans, à la suite d'une courte maladie, à l'affection des siens.

Par son affabilité, sa serviabilité, sa générosité, Lucien Devèze avait su acquérir la vive sympathie de tous ceux qui, depuis leur sortie de l'Ecole, avaient des rapports avec lui.

Sans avoir pris une part très active aux affaires, il était très au courant de tout ce qui avait trait à l'industrie de la soierie. — Aussi, tous les suffrages des électeurs se sont-ils portés sur son nom, lorsque cédant, aux sollicitations de ses confrères, il a accepté la lourde et délicate tâche de se présenter aux élections consulaires. Pendant six années consécutives, il a rempli au Tribunal de Commerce de notre ville, les fonctions de juge avec une impartialité, un dévouement et une droiture qui ont vivement fait regretter à ses collègues la décision qu'il avait prise de se retirer, pour s'adonner aux affaires particulières dont il avait la charge.

Il s'intéressait spécialement aux malheureux dont il s'efforçait de soulager les infortunes avec une discrétion et une charité qui lui faisaient le plus grand honneur. Lucien Devèze était un homme de bien, dans toute l'acception du mot, et sa mort a cruellement impressionné ses nombreux camarades et amis.

E. T.